PATRIMOINE

Journal des Flandres. 02/04/2025

Le village s'engage pour la langue flamande

SOCX Et de 57 ! Après Bergues qui, le 28 novembre dernier devenait la 56e commune à dire « Oui au Flamand », c'est au tour de Socx d'aller dans le sens de la préservation du Flamand occidental. Marie-Christine Lambrecht, vice-présidente de l'Institut de la langue régionale flamande, a souligné l'importance de cette alliance : « *Socx devient la 57e commune signataire et la 26e de la CCHF.* »

Elle a rappelé que la loi permet aux collectivités d'afficher une traduction en langue régionale sur les bâtiments publics et les voies de circulation.

Le maire, Alexandre Rommelaere, dans un discours empreint d'émotion, a insisté sur l'importance de ce geste dans un contexte mondial de tensions : « *Aujourd'hui, des dirigeants montent les peuples les uns contre les autres, au lieu de les réunir. Préserver une langue régionale, c'est aussi un moyen de rassembler.* »

Concrètement, la commune a choisi quatre actions de la charte pour préserver le Flamand occidental : installation de plaques de rues bilingues, achat régulier d'ouvrages en flamand pour la bibliothèque, promotion de cours pour adultes et étude toponymique des noms de lieux en flamand.

« *Ce sont des projets tangibles qui participent à la transmission et à la valorisation de notre patrimoine* », conclut le maire. ■ JEAN-MICHEL MATUSZAK (CLP)

Alexandre Rommelaëre, maire de Socx, a signé la charte Oui au flamand aux côtés de Marie-Christine Lambrecht, l'une des vice-présidentes de l'Institut de la langue régionale flamande.